



ENVIRONNEMENT

De nouvelles ombrières sur le parking du vélodrome Limoges Métropole

Limoges Métropole a installé deux ombrières photovoltaïques sur le parking du Vélodrome Raymond Poulidor, inaugurées en présence de Laurent Monbrun, Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne, Bruno Debonnaire, Conseiller communautaire en charge du Plan Climat Air Énergie Territorial, Cédric Peltier, Maire de Bonnac-la-Côte et les entreprises et services ayant pris part au projet.

Publié le 10 Juillet 2026

Le parking du vélodrome accueille désormais de nouvelles ombrières équipées de panneaux solaires. Ce projet, mené par la Direction de la transition énergétique et du climat avec le soutien de la Direction des bâtiments communautaires, s'inscrit dans la volonté de Limoges Métropole de développer les énergies renouvelables sur son territoire.

INAUGURATION DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DU VÉLODROME



Ces installations permettent de **produire une électricité locale et décarbonée**, directement utilisée pour les

besoins électriques des sites communautaires. Elles contribuent ainsi à **réduire la dépendance aux marchés de fourniture en renforçant l'autonomie énergétique de Limoges Métropole**, permettent de **mieux maîtriser les dépenses énergétiques sur le long terme** et de **lutter contre le changement climatique**.

> **La production électrique générée par cette centrale photovoltaïque alimente plusieurs bâtiments du patrimoine de Limoges Métropole**, dans le cadre d'une opération d'autoconsommation individuelle et collective patrimoniale (injection prioritaire vers le Vélodrome, surplus à destination notamment du siège social de Limoges Métropole).

Focus sur l'installation des ombrières

Les travaux d'installation des ombrières photovoltaïques ont débuté le 27 octobre 2025 pour une durée de 22 semaines avec notamment :

- > **la réalisation de tranchées drainantes**, (conservation de la perméabilité du site et l'infiltration naturelle des eaux de pluie),
- > **des travaux de transplantation des arbres** initialement présents sur le parking, aux abords du gymnase voisin afin de préserver les essences existantes, d'améliorer l'esthétique globale du site et de renforcer à terme l'ombrage naturel des abords du bâtiment et des zones de stationnement,
- > **la fourniture et pose de deux ombrières en structure bois mono-pente**, utilisant des essences locales,
- > **la fourniture et l'installation de 693 modules d'une puissance unitaire de 450 Wc**, soit une puissance totale de 311 kWc.

Coût et financement

L'installation des deux ombrières photovoltaïques s'élève à 523 889 € TTC dont :

- > 283 889 € financés par Limoges Métropole,
- > et 240 000 € subventionnés par le Fonds vert, au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Entreprises associées au projet : HEBRAS TP, LIMOUSIN PAYSAGE, CMBM, BRUNET, ELSMARTGRID, APAVE, SOCOTEC, GEOTEC.



Ce projet répond également aux objectifs fixés dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Limoges Métropole et s'inscrit dans les engagements nationaux en faveur de la transition énergétique.

